

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Comment les Allemands pourraient acquitter leur dette. — Le règlement sera difficile en raison de la mauvaise foi des Boches... et de l'ignorance des masses, aussi, dans la responsabilité du crime. Raison de plus pour agir sans faiblesse. — Condition capitale: la France à l'abri d'une nouvelle agression... et la Belgique aussi. Les rives de l'Escaut. — La crise espagnole est grave.**

Il faut que l'Allemagne paie. C'est le problème qui préoccupe le monde. C'est celui dont la solution présente la plus grande difficulté. Il faut, en effet, ne pas écraser nos ennemis sous le poids d'une indemnité trop considérable, au début, pour que la vie économique puisse reprendre au delà du Rhin. La puissance commerciale et industrielle des Boches constitue notre gage. Ce gage doit rester intact pour que les Alliés puissent exiger une indemnité annuelle pendant tout le temps nécessaire à l'extinction de la dette.

André Chéradame étudie, dans la *Démocratie Nouvelle*, une combinaison qui éviterait les impôts mortels pour les Alliés.

Ayant fait appel au concours de M. Henri Balu, actuaire de l'Equitable des Etats-Unis à Paris, M. Chéradame dresse un tableau qui prétend démontrer la possibilité d'un système d'emprunts amortissables, gagés sur l'annuité allemande dans le but spécial d'éviter aux pays alliés « ces impôts mortels ».

Les calculs sont établis en prévoyant une contribution annuelle des Allemands de dix milliards, ce qui ne semble pas excessif.

S'en tenant à ce chiffre, André Chéradame établit une longue suite de calculs qui ne peuvent trouver place ici, mais dont il ressort que l'Allemagne pourrait se libérer de sa dette en une soixantaine d'années.

Si cela est possible, il faut l'exiger; si les calculs sont trop optimistes et si l'annuité de 10 milliards est insuffisante, il faut l'augmenter. Des économistes nombreux affirment qu'en raison du désarmement de nos ennemis, qui n'auront plus qu'un faible budget militaire et naval, cette annuité doit pouvoir atteindre de 15 à 20 milliards.

Quel que soit le système adopté, sa valeur pratique réelle dépend, dit Chéradame, « des diverses garanties politiques et militaires susceptibles d'en assurer le fonctionnement régulier: c'est-à-dire essentiellement du désarmement total de l'Allemagne et de la création solide des Etats anti-pangermanistes de l'Europe centrale: Pologne, Bohême, Roumanie, Yougoslavie. En effet, la création de ces Etats en réalisant l'encerclement géographique de l'Allemagne assurerait considérablement le paiement de l'annuité allemande de réparation. » Ce n'est pas la création de ces Etats qui pourrait constituer un obstacle pour les Alliés...

La difficulté du règlement viendra surtout de la mauvaise foi de nos ennemis qui connaissent mal la situation exacte. On peut affirmer, aujourd'hui encore, que le peuple allemand ne sait rien de franchement positif en ce qui concerne la préméditation de l'agression criminelle. Les dirigeants de Berlin, quel que soit le parti auquel ils appartiennent, laissent la masse ignorante sur ce point, parce que c'est le meilleur moyen de favoriser un réveil belliqueux.

Et l'on voit des journaux, telle la *Tägliche Rundschau*, publier des notes cyniques comme la suivante:

« Qui, nous avons voulu avoir un soleil notre modeste place au soleil, entraînés par un parti militaire qui, au reste n'existait pas, nous avons voulu conquérir le monde en entier ou en partie, n'est que lancer une calomnie adroite et calculée. Notre peuple n'a même aucune disposition pour les mouvements chauvins; et personne parmi ceux qui les connaissent n'osera non plus prétendre que nos anciens hommes d'Etat: un Bülow, un Bethmann et notre Empereur, aient été des types de conquérants du monde. Ils ont au contraire, assez souvent, par un trop grand esprit de conciliation diplomatique, excité le mécontentement justifié des milieux à tendances nationales. »

C'est net: Les Boches ne demandaient rien qu'une modeste place au soleil! — Le parti militaire n'existait pas en Prusse, il n'a donc pu partir à la conquête du monde! — Aussi bien, Guillaume, Bülow, Bethmann étaient de petits saints qui mécontentaient les Barbares... précisément parce qu'ils se refusaient à suivre le pays dans ses aspirations belliqueuses!

Voilà qui est trouvé! Il paraît donc indispensable qu'en faisant connaître à Berlin les conditions constituant les Préliminaires de la Paix, la Conférence trouve un moyen pour informer tout le peuple allemand de la situation exacte.

Dans une proclamation, qu'il faudrait répandre efficacement chez nos ennemis, il serait utile de déclarer, en de courtes phrases, comme le disent les *Débats*, « que l'Allemagne a commis, avec préméditation, la plus criminelle des agressions, qu'elle a commis pendant quatre ans et demi, avec une méthode implacable, les plus odieuses destructions, qu'elle a entièrement vidé certains pays, qu'elle a vécu du produit de ses vols et que maintenant elle est condamnée à restituer, à réparer et à payer. Il faudrait ajouter que ses victimes, devenues victorieuses, la laisseront libre de s'organiser à sa guise pourvu que nulle part elle ne dépasse les limites de l'ancien empire. »

C'est seulement quand on aura ancré ces vérités dans le cerveau teuton qu'on touchera au bout des difficultés avec nos ennemis. Mais une fois informés, ils doivent savoir que les Alliés seront implacables, ils exigeront les réparations nécessaires jusqu'au dernier centime, quelle que soit la durée nécessaire au paiement de l'annuité à fixer.

Quelques esprits clairvoyants reconnaissent, par delà le Rhin, le danger de la politique d'excitation du gouvernement allemand. Ils ont le courage de dire à Ebert: vous faites fausse route, vous nous préparez un avenir épouvantable.

C'est ainsi qu'un rédacteur de la *Freiheit* écrit: « Au début, on était relativement loyal, on vivait sous l'impression de l'effondrement militaire. On ne tentait pas de déguiser la défaite... », et on se montrait disposé à en subir les conséquences, conclut en termes voilés la feuille allemande.

Mais ce système a fait son temps, les tergiversations de l'Entente ont permis aux Boches de se ressaisir: « Le langage de l'humilité a fait place à un autre qui différerait peu de l'ancien, de celui d'avant la révolution et confinait à la *bravacherie!* » L'organe teuton poursuit en affirmant qu'on déguisa la vérité au firmament. Celui-ci trompé ne connut pas sa « responsabilité », mais il est temps de revenir à une attitude plus loyale si l'on veut limiter la catastrophe!

« Le gouvernement devrait procéder immédiatement à la publication des documents; il devrait chasser les personnalités compromises et accomplir un nettoyage complet dans le service étranger. Il devrait avant tout renoncer à des gestes menaçants et à des discours généraux et développer un programme clair et positif. »

« Les socialistes majoritaires, les révolutionnaires n'ont rien fait dans ce sens et leur attitude provoque même des critiques de la part de certains d'entre eux. Telle est l'opinion de Zeplén dans les *Sozialistische Monatshefte*: « Les journaux, même les organes social-démocrates, mènent une absurde campagne d'excitation contre l'ennemi. Nulle part on ne paraît avoir conscience que seule une politique sincère convient et non pas une politique hypocrite. »

Voilà un allemand qui voit le danger de la cynique attitude de nos ennemis. Son appel aura-t-il de l'écho? Fou qui oserait l'espérer. Les Boches ne s'inclineront que devant la force. Chercher à les convaincre par d'autres moyens serait temps perdu.

Qu'on en finisse donc une bonne fois en frappant fort et sans pitié. Ah! si les rôles étaient inversés, il y a beau temps qu'on aurait mis l'Entente dans l'obligation de s'incliner!...

Mais, qu'on ne l'oublie pas, il n'y aura rien de viable dans les conditions imposées, si les Préliminaires de Paix ne mentionnent pas la barrière du Rhin.

L'Amérique de l'idéologue Wilson, reconnaît elle-même que cette condition devient nécessaire. La *New York Tribune* est catégorique: L'Allemagne ne sera pas musclée, la Belgique, la France et la Civilisation ne seront pas en sécurité si les Barbares ne sont pas refoulés derrière la barrière du Rhin!

Cela n'empêchera pas de travailler à la sécurité du Monde par d'autres moyens complémentaires comme la Ligue des Nations ou les alliances. La question est commentée avec faveur par delà l'Océan: « L'attitude prise par M. Clemenceau au sujet de ce que la paix doit apporter à la France écrit le *Kansas City Times*, ne peut faire l'objet d'aucune critique de la part des Alliés. La France doit être mise à l'abri de toute nouvelle agression allemande. Elle ne peut courir le risque d'essayer des moyens de protection théoriques quand elle en connaît dont l'efficacité est certaine. Telle est l'opinion de M. Clemenceau et telle est la raison pour laquelle il préfère les fortes alliances au système, non encore mis à l'épreuve, de la Ligue des Nations... Les Américains, qui ne peuvent connaître les sentiments de la France sur ce sujet, et qui sont peut-être déçus par un manque apparent d'idéalisme chez un peuple qu'ils aiment et admirent, verraient peut-être le problème sous un meilleur jour, et seraient peut-être mieux disposés à en juger correctement, s'il leur pouvait apparaître comme impliquant la sécurité de leur pays, de ses cités, ses fermes et ses industries. »

Mais c'est là le programme de demain. Celui d'aujourd'hui est d'imposer sans retard par une poignée de fer, nos conditions à Berlin. Plus on attend, plus on rend la solution difficile!...

La question du Rhin qui offre pour la France un intérêt capital au point de vue de sa sécurité — et de la sécurité mondiale — est liée à la question de la frontière Hollando-Belge. Il est incontestable qu'il ne servirait de rien de refouler les soldats teutons au delà du fleuve, si on laissait, au nord de la Belgique, un point par lequel ils pourraient envahir l'Europe occidentale après avoir violé les Pays-Bas.

Le conseil suprême des Alliés est donc appelé à se prononcer sur un rapport présenté par M. Tardieu, et tendant à réviser le traité de 1839 qui fixe la frontière de nos voisins. Les Belges doivent limiter l'Escaut. C'est nécessaire à la sécurité du monde.

Il y a un précédent à la révision du traité de 1839. C'est le roi des Pays-Bas lui-même qui le créa par son intervention de 1867, à propos du Luxembourg dont il était grand-duc.

La Hollande ne saurait donc aujourd'hui invoquer sa dignité ou les principes pour refuser d'examiner la question. Elle obtiendra des compensations par ailleurs, mais elle doit céder les rives sud de l'Escaut à la Belgique. Il y va de la sécurité de la Civilisation.

Il serait trop dangereux de s'exposer à renouveler l'expérience de 1914!!!

La crise espagnole ne s'atténue pas. Elle est sérieuse et elle compromet sans conteste la solidité du régime actuel.

Certes, le malaise créé par la guerre a pu précipiter l'heure critique, mais la vraie cause de l'agitation réside dans le violent désir du pays de voir la Constitution se transformer, s'améliorer, se moderniser. Tout le reste ne sera que changements sans conséquences sur la crise: il faut modifier la Constitution si on veut éviter des mécomptes au jeune roi.

Alphonse XIII, écrit l'agence « Paris-Télégrammes » ne s'opposerait pas à cette modification. Il connaît son métier de roi et a compris depuis longtemps que le régime actuel ne correspond plus aux aspirations des Espagnols qui sont profondément démocrates ou plutôt égalitaires. Au cours de ces dernières années, Alphonse XIII s'est efforcé d'associer les destinées de la nation à celles de la dynastie et d'orienter le pays vers la voie des réalisations. Mais sa bonne volonté s'est toujours heurtée à la résistance des coteries politiques qui refusèrent de se soumettre aux

innovations économiques et sociales. Et il ne rencontra jamais, parmi les chefs du gouvernement, un homme assez énergique pour imposer les réformes nécessaires. »

Mais le mécontentement grandit, le bolchevisme et le germanisme exploitent les divisions et sapent de leur mieux l'autorité des pouvoirs publics. Si nos voisins n'y prennent garde, le bolchevisme créera bientôt l'irréparable chez eux.

M. de Romanonès peut triompher des ennemis du régime. Il lui suffit d'oser un programme de réformes. Souhaitons qu'il ait ce courage. C'est capital pour son pays, mais c'est important pour la France également qui a tout intérêt à voir l'ordre régner à sa frontière!

A. C.

## INFORMATIONS

### En Allemagne

#### L'émeute à Berlin

Le calme renaît à Berlin, si l'on en croit les dernières informations, mais la ville a beaucoup souffert de l'émeute. Il y a des centaines de morts et de formidables dégâts.

La presse ennemie accuse les pouvoirs publics de faiblesse. C'est ce manque d'énergie qui a enhardi les Spartakistes.

Le mouvement révolutionnaire est en décroissance dans tout le pays.

#### La Commission d'Armistice convoquée

Le maréchal Foch a convoqué à Bruxelles, pour aujourd'hui, la commission allemande d'armistice.

Nos ennemis constatent que leur geste de Spa n'a aucunement servi leur cause.

Le maréchal Foch leur communiquera les décisions des Alliés concernant la flotte allemande de commerce, le ravitaillement de l'Allemagne et le règlement des questions financières qui se rattachent à ce ravitaillement.

#### Le canal de Kiel

Il y a du tirage pour l'internationalisation du canal de Kiel. L'Amérique ne serait pas encore convaincue de la nécessité de cet acte.

C'est pourtant le seul moyen de supprimer l'isolement de la Russie, isolement qui a provoqué la catastrophe chez nos Alliés.

#### Pour fin mars

On persiste à croire que les Préliminaires de Paix pourront être signés fin courant.

#### Ludendorff accuse

Dans le livre qu'il vient de publier pour défendre sa politique et son attitude, Ludendorff reproche à l'ex-Kaiser d'avoir voulu la piraterie en dépit de l'avis contraire des gens qui prévoyaient les conséquences du crime.

Il reproche en outre aux divers gouvernements d'avoir refusé de l'écouter quand il déclarait la lutte impossible et la nécessité de traiter avant qu'il ne fût trop tard.

#### Le déclin du bolchevisme

Un télégramme de Zurich affirme que les divergences de vues entre Lénine et Trotsky se seraient aggravées au point de rendre la rupture imminente.

La chose paraît inévitable. Il n'est pas possible que le pays ne finisse pas par mettre un terme au régime qui ruine totalement la Russie.

C'est l'opinion très nette du grand-duc Cyrille.

#### La situation au Portugal

Le Conseil des ministres a décidé de rétablir les garanties constitutionnelles dans le pays tout entier.

A la suite du refus opposé par le parti évolutionniste aux avancées qui lui ont été faites par les unionistes désireux de trouver un terrain d'entente, on s'attend, dans les milieux politiques, à une crise ministérielle très prochaine.

#### L'épuration en Turquie

Le nouveau cabinet a décidé de faire juger, par une cour martiale spéciale, les Unionistes inculpés dans les massacres, les déportations, les spéculations frauduleuses.

Le procès commencera dans une dizaine de jours et sera activement mené.

Le dernier conseil a délibéré longuement sur l'affaire du procès des ministres arrêtés et sur la situation financière.

Le ministre des finances doit soumettre au conseil un rapport sur la situation financière de l'Etat.

Une épuration sérieuse aura lieu prochainement dans le personnel des différents ministères des services administratifs.

#### Le tunnel sous la Manche

A la Chambre des communes, M. Bonar Law a déclaré qu'il discutait en ce moment avec M. Lloyd George l'opportunité de donner suite à une suggestion faite par le gouvernement français et suivant laquelle les soldats libérés pourraient être employés à la construction du tunnel sous la Manche.

#### Le rendement des impôts en février 1919

L'administration des finances communique la situation du recouvrement des impôts indirects et monopoles pendant le mois de février dernier. Le produit réalisé atteint 453.411.900 francs.

Il y a, par rapport aux évaluations budgétaires, une diminution de 46.418.400 francs et par rapport aux recettes de février 1918 une plus-value de 119.969.900 francs.

## Chambre des Députés

### Séances du 11 mars

Dans sa séance du matin, la Chambre reprend la discussion du projet de loi relatif à la propriété commerciale. On vote le premier alinéa ainsi conçu:

« Lorsqu'un bail industriel ou commercial arrive à expiration, le locataire a un droit de priorité pour louer à nouveau, pour une durée égale à celle du bail en cours, les locaux qu'il occupe. »

Un amendement de M. Magniaudé, proposant d'y comprendre les baux agricoles, est disjoint.

Suite de la discussion demain matin.

Dans l'après-midi, la Chambre a repris la discussion sur la politique financière du gouvernement.

M. Dubois déclare que nous avons une créance sur l'Allemagne. Il faut que cette créance soit soldée.

M. Bouilloux-Laffont déclare que cette dette doit être exigée par des annuités.

M. Dutreil voudrait briser le « Zollverein » et rétablir entre les divers Etats de l'Allemagne les barrières douanières qui existaient autrefois. Il y aurait là une source de recettes que nous pourrions aisément contrôler, outre qu'au point de vue politique cette mesure aurait pour résultat de dissocier l'empire allemand.

Suite de la discussion demain.

### Séance du 12 mars

On reprend la discussion sur la politique financière.

M. Gardey déclare qu'en dépit de l'indemnité de guerre, de nouveaux impôts sont inévitables.

M. Brousse critique les gaspillages. M. Renard voudrait des impôts indirects si le contribuable doit payer. Suite demain.

Dans la séance de la matinée, la Chambre avait continué la discussion sur la propriété commerciale.

## Séna

### Séance du 11 mars

M. Millès-Lacroix dépose son rapport sur le projet relatif à la prime pour indemnité de démobilisation.

Sur une question posée à M. Abrami, ce dernier déclare qu'on tend à remplacer les troupes d'Orient par une armée de volontaires.

On adopte ensuite le projet assurant la réparation due aux victimes d'accidents dans les établissements dangereux et insalubres travaillant pour la défense nationale durant les hostilités. Séance jeudi.

## CHRONIQUE LOCALE

### Les denrées du ravitaillement

Les ménagères cadurciennes ont été agréablement surprises, samedi soir, quand elles lurent dans le *Journal du Lot* que le Magasin Communal mettait en vente de la graisse pure lard au prix de 4 fr. 25 le kilo.

Il y avait longtemps que ce prix n'avait été connu dans notre ville où chaque jour graisse et charcuterie augmentaient!

D'autre part, une graisse identique provenant du Ravitaillement Civil a été distribuée à des charcutiers, au même titre qu'au Magasin Communal.

Comme le rôle du Magasin Communal est de régulariser le cours des diverses denrées ou matières qu'il met en vente, il paraît tout à fait normal que son prix serve de base à tous les autres négociants qui vendent les mêmes marchandises provenant de la même source.

Or, il n'en est pas, malheureusement, toujours ainsi.

Les ménagères se plaignent de ce que le prix de la graisse mise en vente et provenant du Ravitaillement Civil ne soit pas le même... partout.

La différence n'est certainement pas très élevée; mais ne le serait-elle que de un ou deux sous, elle est inadmissible.

Quand le Ravitaillement cède des denrées à des commerçants, ceux-ci auxquels déjà un léger bénéfice est consenti, prennent l'engagement de livrer ces denrées au prix fixé uniformément pour tous les vendeurs.

C'est donc un abus que commettent les commerçants qui passent outre non seulement aux décisions prises par le Ravitaillement mais encore à la promesse qu'ils ont faite de se conformer à ces décisions.

Pour éviter de pareils abus, il suffirait, semble-t-il de fixer et de publier les prix des denrées mises en vente.

Le Magasin Communal le fait; et le client, dès lors, sait à quoi s'en tenir. Mais comme les autres commerçants ne le font pas, il n'y aurait qu'à le faire pour eux. Les représentants du Ravitaillement Civil devraient indiquer, en livrant les denrées, les noms des commerçants autorisés à vendre ces denrées et le prix de celles-ci.

De cette façon, le client ne serait pas étonné.

Il l'a été assez durant ces 50 mois de restrictions et de hausse inconsidérée pour qu'enfin, il ait une légère compensation.

Dans tous les cas, cette différence des prix qui est signalée pour la vente de denrées provenant du Ravitaillement Civil ne devrait pas avoir lieu. Si elle existe, elle est inexplicable et malhonorable.

L. B.

### La vie chère

#### Un essai intéressant du maire de Tours

Tous les procédés tentés pour conjurer la crise économique et la cherté de la vie ayant donné de piètres résultats, M. Camille Chautemps, maire de Tours, proposa à tous les négociants du département d'adopter une méthode commerciale entièrement nouvelle, une méthode hardie qui mettrait hors la loi du commerce les vingt-cinq denrées et produits de première nécessité que le public demande chaque jour à l'épicerie.

Les négociants en gros accueillirent ces suggestions et décidèrent de vendre désormais ces vingt-cinq articles sans bénéfice et aux prix fixés par une commission que nommerait le préfet d'Indre-et-Loire. En vertu de cette décision, le préfet désigna des commissaires, les trois ou quatre maires des plus grandes villes du département, ainsi que des représentants des Sociétés coopératives et des consommateurs qualifiés.

Les négociants en gros, après s'être approvisionnés chez les producteurs ou les importateurs, produisirent leurs factures devant cette commission qui, ne tenant compte que des prix d'achat portés sur ces pièces comptables et des frais généraux normaux, établit un prix de revente au détail exclusif de tout bénéfice.

Il y a là une initiative intéressante!...

